

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 2 juin 2015

Dix années de travaux hydrauliques pour reconquérir les espaces maritimes autour du Mont-Saint-Michel

Les grands travaux hydrauliques à l'œuvre depuis 2005 de l'amont à l'aval du barrage sur le Couesnon, sont en voie de s'achever. Anse de Moidrey remise en eau et sculptée par des chenaux, canal du Couesnon restauré, séparation du fleuve en deux bras dans la baie et libre divagation de part et d'autre du Mont... **Tous ces aménagements vont redonner au Mont-Saint-Michel son caractère maritime perdu.**

La métamorphose du site est étonnante mais ne se laisse véritablement apprécier qu'en le survolant. En 10 ans, le projet a effacé plus de 100 années d'ensablement accéléré entre continent et rocher. Aujourd'hui, un paysage disparu est en train de se reformer. Les eaux mêlées de la mer et du fleuve peuvent à nouveau circuler librement. Au cœur de ces aménagements, le barrage conservera toujours la mission clé d'entretenir, marée après marée, ces espaces maritimes et naturels retrouvés.

Barrage sur le Couesnon. Ouvrage central du dispositif hydraulique équipé de 8 vannes indépendantes, discrètement inscrit entre les berges à l'embouchure du canal, il a commencé à produire des chasses en mai 2009. Avant l'aménagement hydraulique amont du fleuve (dragage des sédiments du canal sur 4 km et aménagement de l'anse de Moidrey), les volumes de stockage se limitaient à 450 000 m³. **Aujourd'hui ils peuvent atteindre 1,2 million de m³ ce qui permet de prolonger les durées des chasses de plusieurs heures, de transporter loin et de répartir les sédiments remis en suspension.** Le bilan sédimentaire est neutre sur l'ensemble de la baie, puisqu'il s'agit d'une redistribution d'une infime part de l'apport naturel et continu par les marées.

Six années d'action hydraulique ont commencé à produire des effets visibles*. Les fonds maritimes baignés par les marées ont progressé de 20 hectares dans un rayon de 1000 m autour du Mont (sur 307 ha, marées de coef. 70-75). Dans les secteurs balayés par le Couesnon, les érosions sont très importantes ce qui montre l'efficacité du système. **Autre résultat visible à l'œil nu et scientifiquement mesuré : le front des prés salés, très colonisateur jusqu'à 2009, a nettement reculé (il se situe aujourd'hui à 300 m à l'Est, à 400 m à l'Ouest),** ce qui transforme la perception d'un site qui redevient maritime. L'alimentation en eau des deux chenaux du Couesnon par les chasses va continuer à désensabler ces espaces et les maintenir dans le temps.

** Les effets des chasses sont suivis et mesurés tous les 2 mois par un laser qui balaye un rayon de 1 km autour du Mont et commentés avec la commission de suivi scientifique indépendante. Ces résultats sont également comparés aux levés obtenus deux fois par an au moyen d'un laser aéroporté (programme LIDAR inter-universités sur l'évolution du trait de côte dans le Nord-Ouest de la France).*

Bras Est et Ouest du Couesnon. Après le bras Ouest en 2011, le second chenal du Couesnon ouvre au fleuve la direction de l'Est. La mise en eau est progressive et accompagnée d'un suivi de terrain associant les services de sécurité et les guides en baie, comme lors de l'ouverture du chenal Ouest. Il faudra plusieurs mois pour que les chasses du barrage élargissent ce nouveau chenal. Ce dernier acte des aménagements en baie est la condition indispensable au retour du paysage maritime. Il permettra d'entretenir les espaces à l'Est du Mont. Il a été rendu possible par la destruction de l'ancienne digue-route et des parkings maritimes.

A l'amont du Couesnon, l'anse de Moidrey. Ancien méandre du Couesnon, l'anse s'était asséchée. **Parcourue aujourd'hui par 7 km de chenaux*, elle retrouve sa vocation de zone humide en contribuant au fonctionnement du barrage.** L'aménagement de cette prairie humide en vasière sous influence maritime diversifie les habitats. Les oiseaux d'eau sont de retour dont certains à fort enjeu patrimonial (108 espèces d'oiseaux dont 72 protégées en France). Le Pélodyte ponctué, amphibien rare dans la région, a fait l'objet d'une mesure de protection avec la création de nouveaux habitats pour favoriser son maintien. Aujourd'hui, la population a doublé (de 68 à 175 mâles chanteurs entre 2002 et 2015) et d'autres espèces d'amphibiens se reproduisent sur le site (rainette verte,

grenouille agile, triton ponctué et palmé...). L'anse devient un espace naturel convoité dans un large paysage agricole, vers lequel les espèces se déplacent.

** 700 000 m³ de tange (sédiment de la baie) ont été extraits, stockés et distribués aux agriculteurs de la baie à titre gratuit. Une valorisation qui s'ajoute aux 500 000 m³ aspirés par une drague dans le Couesnon. Le suivi et l'entretien de l'Anse de Moidrey se poursuivront après la fin du projet.*

Téléchargement de photographies Crédit obligatoire Thomas Jouanneau / Signatures

<http://www.claire->

[montemont.fr/telechargement/RCMMSMMareeSiecle21mars2015ThomasJouanneauSignatures.zip](http://www.claire-montemont.fr/telechargement/RCMMSMMareeSiecle21mars2015ThomasJouanneauSignatures.zip)



Panorama des travaux hydrauliques visant à redonner sa puissance de chasse au Couesnon et à restaurer le caractère maritime du Mont :

- à partir de 2005, aménagement de l'Anse de Moidrey en réserve d'eau naturelle et lancement des mesures environnementales d'accompagnement,
- construction du barrage sur le Couesnon (2006-2009), régulation de chasses de désensablement des abords du Mont et d'entretien des espaces maritimes reconquis,
- curage des sédiments du Couesnon de l'aval et à l'amont du barrage, sur plus de 4 km (2011-2015),
- ouverture du chenal passant à l'Ouest du Mont (2011) et du chenal passant à l'Est du Mont (2015)
- destruction de la digue-route qui faisait obstacle à la circulation de l'eau et reliait le rocher au continent (2015).

Etapes à venir :

Juin-juillet 2015 : Fin des travaux de requalification de l'espace public de La Caserne

Fin des travaux hydrauliques, de la destruction de la digue-route historique et des anciens parkings maritimes

14 Juillet- 15 août 2015 : événements gratuits tous publics - festival *Les Émerveillées d'arts de la rue déambulatoire et exposition temporaire « grands travaux » sur les cheminements menant au Mont*

Automne 2015 : jonction finale entre la Caserne et le nouvel ouvrage d'accès

Inauguration officielle célébrant la fin de l'opération

A propos du Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel

Initié en 1995 pour les études et débuté en 2006 pour les travaux, il s'agit de restaurer profondément et de préserver pour longtemps le paysage maritime du Mont. Le projet renouvelle l'accès au site, du continent vers le rocher, dans l'esprit des traversées de la baie par les pèlerins et de manière respectueuse de l'Environnement. Il redonne un équilibre entre préservation patrimoniale et gestion de la fréquentation touristique. L'Union européenne, l'État, les collectivités territoriales normandes et bretonnes et les Agences de l'eau engagées ensemble dans ce grand projet d'intérêt national, soulignent sa dimension durable pour le Mont-Saint-Michel et les espaces naturels avoisinants de la baie.

Plusieurs étapes et ouvrages jalonnent l'opération.

2009 : mise en fonction du barrage sur le Couesnon qui utilise les marées et les eaux du fleuve pour désensabler le Mont.

2012 : déplacement de tous les stationnements touristiques dans un parc paysager sur le continent, à 2,5 km du Mont, relié par des navettes 7/7j et 24h/24 et des parcours piétons.

2014 : ouverture du nouvel accès en décembre et dégagement des remparts par une esplanade.

Mi-2015, les travaux seront achevés avec les derniers aménagements hydrauliques participant au rétablissement du caractère maritime, la destruction de la digue-route historique (1879). Un point final symbolique de la reconquête du Mont et de sa baie par la mer.



Mâitre d'ouvrage de l'opération : Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel

Une opération d'aménagement nationale à portée internationale

